



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E12635

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/09/2024
7 700

Raison sociale : SARL ENTREPRISE CEYSSSEL

1 RUE DE LA SOURCE
61100 SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 02 33 65 06 83

Fax :

Portable : 06 80 88 17 31

Siret : 412 978 421 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6143820-1

Site Internet :

E-mail : entreprise.ceyssel@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 1413827762

Responsabilité légale :

CEYSSSEL JEAN-PIERRE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 1413827762

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	19/06/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/06/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/06/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	11/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/06/2025
o Chaudière bois	09/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.